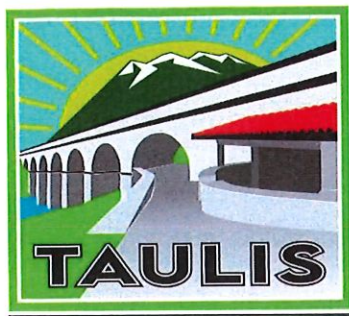




PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JANVIER 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 20 janvier et à 13 heures et 30 minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué le 06 janvier 2023 s'est réuni à la mairie de Taulis, sous la présidence de Martine MAUGUIN, Maire

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 7

Présents : Martine MAUGUIN, Romain CAYUELA, Wilhelm HUBER, Gilberte COLL, Thierry CASASNOVAS, Benoît ISSARTEL

Absents excusés : Hubert van de WERVE

Ayant donné procuration : Hubert van de WERVE a donné procuration à Wilhelm HUBER

Monsieur Thierry CASASNOVAS a été nommé secrétaire.

Ouverture de la séance : 13 heures et 50 minutes

- Martine Mauguin : Nous avons reçu un courrier de l'**union apicole du Roussillon** qui nous informe du problème de mortalité chez les abeilles dû notamment à la chaleur qui ne pose pas autant de problème pour les frelons asiatiques. L'union demande à être vigilant et de planter un maximum de fleurs pour aider.

Thierry Casasnovas : Que faut-il faire lorsque l'on est en présence d'un nid de frelons ?

Martine Mauguin : Il faut faire venir un spécialiste mais il reste à la charge du propriétaire.

- Martine Mauguin s'adresse à Monsieur Wilhelm Huber en lui demandant de ne pas dénigrer la gestion du village lorsqu'il se présente aux différentes réunions où il est délégué car cela lui a été rapporté par différents élus des autres communes. Martine Mauguin indique qu'il y a eu des travaux sur l'éclairage public cette année avec la mise en place des leds.

Monsieur Wilhelm Huber lui répond qu'il n'a jamais eu une telle attitude lors de la réunion du Pays Pyrénées Méditerranée et qu'il ne fera plus de commentaire sur ce sujet.

- **Rapport d'activités**

- Wilhelm Huber : **Réunion du Pays Pyrénées Méditerranée concernant les économies d'énergie** notamment avec plusieurs communes qui ont décidé d'éteindre leur éclairage public et qu'il serait bien pour Taulis d'y réfléchir à nouveau.
Martine Mauguin : Certaines communes qui ont opté pour l'extinction de l'éclairage ont vu une recrudescence d'actes délictuels tels que cambriolages, feux ...etc. Au final, la ville fait des économies mais les particuliers et professionnels ont une charge financière en plus. A Taulis, il n'y aura pas d'extinction de l'éclairage public, toutefois, j'ai contacté le Sydeel66 ce matin pour voir si il est possible que l'intensité soit baisser plus tôt que 23 heures. A ce jour, les travaux de mise en place des leds ont été terminés en octobre 2023 et malgré le peu de temps de mise en place et l'augmentation du coût de l'énergie la commune a déjà fait des économies. En 2021, la commune a dépensé 2479.64 € pour l'éclairage public contre 2585.92 € pour 2022.
- Martine Mauguin : Elle informe l'assemblée que lors du dernier **bureau des maires**, la communauté de communes a envisagé d'engager un professeur de gym avec la possibilité de le faire venir dans les différents villages afin de donner des cours de gymnastique douce. Elle indique que la maison de santé de Prats de Mollo est terminée et que les trois maisons de santé de la communauté de communes sont en place mais le problème se pose pour trouver des médecins. Elle indique aussi que le laboratoire d'analyses d'Amélie les bains, seul sur le Haut Vallespir, risque de fermer ses portes et que le plus proche sera alors celui de Céret.
Prochainement, il y aurait la mise en place d'une gendarmerie itinérante qui se déplacerait sur les communes en même temps que Maison France Services et la mairie devra alors mettre en place un lieu d'accueil permettant de respecter la confidentialité.
- Martine Mauguin : **Commission DSP pour le refuge de Sant Guillem**. Il y a eu deux candidatures faites pour la reprise de la gérance du refuge de mai à octobre. Les deux présentent des points positifs. La prochaine réunion se tiendra le 02 février 2023 en présence des candidates.
- Martine Mauguin : **Réunion PLUI**. En décembre s'est tenue une réunion concernant la mise en place du PLUI, document d'urbanisme qui sera applicable à toutes les communes de la communauté de communes du Haut Vallespir, avec l'Agence d'urbanisme catalane (AURCA). L'élaboration d'un tel document est importante et longue, toutefois, Monsieur Claude FERRER, Président de la CCHV, aimerait que tout soit terminé pour la fin du mandat.
- Martine Mauguin : **Réunion de formation de l'AMF sur les marchés publics**. En décembre, l'AMF a organisé une réunion de formation sur les marchés publics et les procédures à mettre en place selon ce que l'on souhaite mettre en œuvre. C'était très intéressant et cela permettra une avancée plus pertinente des projets.

- **Approbation du Procès-Verbal du 02 décembre 2022.**

APPROUVE A L'UNANIMITE

Délibération prise durant la séance

- **2023-001 Désaffectation et déclassement d'un chemin rural et aliénation au propriétaire riverain direct**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la voirie routière et notamment ses articles L112-8 et L141-3,

La commune est propriétaire d'un chemin de 205 m² qui apparaît non numéroté sur le cadastre ce qui laisse supposer son appartenance au domaine public.

Ce chemin n'est plus usité par la population depuis de très nombreuses années si bien qu'il n'est même plus visible sur place.

La commune n'a aucun intérêt à conserver ce chemin.

L'article L141-3 du Code de la voirie routière prévoit que le Conseil Municipal peut se prononcer sur le déclassement sans enquête publique préalable si cela ne porte pas atteinte aux fonctions de desserte ou de circulation assurées par la voie.

En espèces, ce chemin se retrouve totalement enclavé dans les parcelles appartenant Madame RAVET et ne dessert aucune voie de circulation.

Dans le respect de l'article L112-8 du Code de la voirie routière, la vente de la parcelle doit être proposée au propriétaire riverain direct. Cette parcelle est encadrée dans les parcelles appartenant à Madame Brigitte RAVET, il lui est proposé d'acquérir ce terrain de 205m² au prix de trois cent quatre-vingt-dix-neuf euros et soixante-quinze centimes (399.75 €) soit un euro et quatre-vingt-quinze centimes le m² (1,95 / m²).

Madame Brigitte RAVET a déjà fait savoir qu'elle se portait acquiescente de cette parcelle qui sera numérotée section A numéro 406.

Le débat :

Wilhelm Huber : La commune vend ce terrain pour lui faire plaisir.

Martine Mauguin : Non, la vente n'a pas lieu pour lui faire plaisir mais parce que c'est un chemin qui n'est pas du tout utilisé par les habitants et cela rapportera un peu d'argent à la commune.

Gilberte Coll : Depuis plus de vingt ans que l'histoire des chemins durent, il est temps que cette situation soit enfin réglée.

Les conseillers Thierry Casasnovas, Benoît Issartel et Romain Cayuela approuvent les paroles de Madame Gilberte Coll.

Où cet exposé, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide:

- DE CONSTATER la désaffectation du chemin de 205m²

- DE PRONONCER le déclassement du domaine public de ladite parcelle pour qu'elle relève du domaine privé communal sans enquête publique préalable
- D'AUTORISER la cession de ladite parcelle au profit de Madame Brigitte RAVET, propriétaire riveraine directe, au prix de trois cent quatre-vingt-dix-neuf euros et soixante-quinze centimes (399.75 €)
- DE DIRE que les frais de notaire seront à la charge de l'acquéreur
- D'AUTORISER Madame le Maire à signer tous documents utiles relatifs à ce dossier.

POUR : 5

ABSTENTION : 2

CONTRE : 0

- Martine MAUGUIN
- Romain CAYUELA
- Benoît ISSARTEL
- Gilberte COLL
- Thierry CASASNOVAS
- Wilhelm HUBER
- Hubert Van de Werve

- Questions diverses

- Travaux Sydeel66

Martine Mauguin : La deuxième tranche des travaux concernant l'éclairage public aura lieu en 2023 et viendra mettre en place des éclairages dans les endroits non éclairés du village. En fonction de l'implantation, il y aura des candélabres filaires et d'autre en solaires. Selon les dernières estimations, la deuxième tranche de ces travaux coutera moins cher que ce qui avait été présenté en 2022.

Wilhelm Huber : Qu'en est il des lampadaires qui éclairent toujours mes fenêtres et qui m'empêchent de dormir ? Je ne vois toujours pas les étoiles de ma fenêtre.

Martine Mauguin : Désormais les lampadaires n'éclairent plus que le sol et n'éclairent plus tout l'environnement.

Romain Cayuela : Pour dormir il faut fermer les volets.

Wilhelm Huber : Je ne veux pas fermer mes volets.

- **Projet d'achat de parcelles**

Martine Mauguin : A maintes reprises, plusieurs habitants du village se sont plaints du manque de places sur le parking surtout durant la saison estivale. La parcelle B364 étant mise en vente et ayant fait l'objet d'une division permettrait à la commune d'être acquiescente d'un lot et ainsi de pouvoir mettre en place un parking plus grand. De même, un autre lot permettrait d'avoir un chemin totalement communal à l'usage des habitants et de rejoindre ainsi le parc des chênes et le bas du village.

Wilhelm Huber : Il indique qu'il est contre ce projet et toute augmentation du parking parce qu'il est le seul riverain direct en tant qu'habitant et qu'il ne veut pas être dérangé.

Martine Mauguin : Les décisions qui sont prises par le Conseil Municipal sont pour les intérêts des habitants du village et non pas pour plaire à une personne.

Wilhelm Huber : Il indique à l'assemblée habiter Taulis depuis 40 ans et qu'il ne voit pas pourquoi maintenant il y aurait besoin d'agrandir un parking, qu'il n'a jamais été consulté sur ce sujet et que les précédentes municipalités lui avaient assuré qu'il n'y aurait rien. Il demande aussi à ce qu'il y est un stop à la sortie du parking et d'empêcher les véhicules de faire demi-tour dans la montée du parking suite à la mort de son chien s'étant fait écraser un matin sur la route alors qu'il faisait encore nuit.

Romain Cayuela : Les choses évoluent avec le temps et il faut s'adapter aux besoins de la commune.

Martine Mauguin : La population étant en augmentation sur la commune et qui plus est de façon plus importante durant la saison estivale avec la présence des résidences de tourisme, les besoins sont plus importants au niveau des emplacements véhicules. Pour ce qui est du stop à la sortie du parking, il n'y a pas de priorité car les véhicules circulant sur la Route départementale sont prioritaires. Pour la mort du chien, même si cela est regrettable, le chien était en divagation sur la voie publique, de nuit, sans la surveillance de son maître.

Wilhelm Huber : Mon chien n'était pas en divagation.

Audrey Brunet après que Madame le Maire lui ait donné la parole indique qu'un chien qui n'est pas sous la surveillance de son maître est en état de divagation.

Wilhelm Huber : Oui mais quand il est nécessaire qu'il fasse ses besoins je ne me lève pas le matin tôt, je reste dans mon lit.

- **Projet de travaux d'investissement de la commune**

Martine Mauguin : Des habitants ont demandé plusieurs fois si il serait possible d'installer des ombrières sur le parking afin de protéger les véhicules des intempéries. C'est un projet qui est soumis à l'étude de faisabilité, en fonction de la construction, des coûts ...etc qui permettrait de produire aussi de l'énergie verte et même d'envisager la mise en place d'une borne de recharge pour les véhicules électriques sur le parking.

La mise en place du parking sur une autre parcelle permettrait d'une part son agrandissement et d'autre part de libérer la parcelle actuelle du parking qui est la seule assez grande appartenant à la commune et qui est constructible afin d'y construire une salle polyvalente dont le village n'est pas doté.

Elle demande en faisant un tour de table ce que pense les conseillers municipaux.

Romain Cayuela : Cela serait bien de se doter d'une salle qui est un manque pour le village.

Thierry Casasnovas : Cet endroit est accessible et présente un moindre coût car il n'y a pas de terrassement à effectuer pour construire la salle.

Wilhelm Huber : De toute façon tout est décidé donc ça ne sert à rien que je donne mon avis.

Benoit Issartel : Rien n'est décidé au contraire on est là pour en discuter en amont et avoir les avis de chacun même si on est pour ou contre.

Martine Mauguin : Rien n'a été décidé. Nous n'avons jamais rien voté dans ce sens. Le dossier est à l'étude afin de pouvoir se prononcer en connaissance de cause.

Wilhelm Huber : Pourquoi on ne demande pas à tout le village ce qu'il en pense ?

Thierry Casasnovas : Nous avons été élus pour représenter la population et prendre des décisions. Je ne pense pas que cela soit efficace de demander systématiquement l'avis de la population.

La séance est levée à 15h15

Le Maire,



Martine MAUGUIN